



# FAMILLE ET PARTAGE

Association loi 1901 agréée par l'Union Départementale des Associations Familiales  
Partenaire de l'Association de Développement des Hauts du Val de Saône  
Siège social : Mairie de Favorney 4 Place de la Mairie 70160 FAVERNEY

**Conseil d'Administration du 20 Février 2009**  
**A Port d'Atelier à 17 h 00**

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION :**

**Présents :** Christine BERNHARD, Paulette FORMET, Alfred BERNHARD, Denise RIGOULOT, Renée ISABEY, Eva BERNHARD, Claudine VINEL, Jean-Luc FORMET, Carole MATHIAS

**Procuration :** Séverine BARBEROT à Eva BERNHARD  
Lydie GRIM. à Christine BERNHARD  
Marcelle PEREUR à Denise RIGOULOT  
Nadine STIVALET à Alfred BERNHARD  
Michel FORMET à Paulette FORMET

**Absents :** Marie-Claude GIROD, Jean-Claude GIROD.

**Quorum :** 9                    **Membres présents et représentés :** 14

**Secrétaire de séance :** Alfred BERNHARD

### **Ordre du jour :**

- Pôle Solidaire
- Assemblée Générale
- Concours de tarot
- Forum des Associations
- Questions diverses
  - Remerciements
  - Règlement intérieur

### **1 – Pôle Solidaire :**

Lors de notre dernier conseil d'administration le 21 décembre 2008, nous avons validé à l'unanimité notre participation au pôle solidaire (notre projet de maison de la solidarité) qui se trouvera dans la Maison de Pays, rue Gambetta à Jussey. Ce site regroupera d'une part, l'économie solidaire avec le commerce équitable et l'antenne de la caisse solidaire de Franche-Comté, l'épargne solidaire par les Cigales et l'aide aux personnes avec Famille et Partage.

Pour mener à bien ce projet qui se traduira par des permanences hebdomadaires que nous souhaitons mettre en place après notre AG, il conviendra de définir un référentiel qui regroupera toutes les actions que nous

pourrons mener, ainsi que tous les numéros de téléphones et adresses utiles des personnes et administrations avec lesquelles nous serons amenés à travailler.

Cette mission se mettra en place avec le groupe suivant, déjà volontaire pour la Maison de la Solidarité : Carole, Lydie, Séverine, Eva, Christine et Marcelle.

Le principe de fonctionnement de cet accueil solidaire sera proposé aux membres lors de l'assemblée générale. Il est également rappelé le principe de confidentialité de ces démarches.

Lydie nous propose de nous faire connaître lors de l'AG, une personne susceptible de guider les demandeurs dans la façon de rechercher un emploi, d'aborder un entretien d'embauche etc...

## **2 – Assemblée générale :**

Pour des raisons de calendrier, l'assemblée générale est avancée au 13 mars à 18 h à la salle des mariages de Favorney.

Renouvellement du CA : Cette année les membres sortants sont : Séverine BARBEROT, Eva BERNHARD, Renée ISABEY, Jean-Luc FORMET et Noël VINEL. Je les remercie de me faire savoir rapidement s'ils comptent renouveler leur mandat.

Cotisations : le CA à l'unanimité décide de maintenir les tarifs de cotisations, à savoir :

- Adhésion jeunes : 2,00 €
- Adhésion individuelle : 8,00 €
- Adhésion familiale : 13,00 €
- Adhésion association : 15,00 €

Il y a également la possibilité d'une adhésion de soutien, le montant ne pourra être inférieur à l'adhésion familiale et le surplus donnera droit à un certificat de déductibilité fiscale.

## **3 – Concours de tarot :**

Notre association organisera un nouveau concours de tarot le 4 avril prochain à la salle des fêtes de Favorney.

Les trois premiers seront récompensés par des bons d'achats de 100, 75 et 50 €. L'inscription est fixée à 12 €.

Il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour quérir des lots. Des courriers pour vous faciliter les démarches auprès des commerçants sont disponibles.

A l'issue du concours, une soupe à l'oignon sera offerte.

Les clubs de tarot de la région seront informés de notre soirée, aucune compétition n'étant prévue ce jour-là. Une dernière mise au point et distribution d'affiches sera effectuée le jour de l'AG.

## **4 – Forum des Associations :**

Un forum des associations est organisé à Jussey le samedi 18 avril 2009. C'est une occasion de valoriser nos actions et également promouvoir le Cabaret de l'Amitié. Le CA est favorable à cette action.

Il conviendra également, en complément de notre site internet de développer un nouveau support de communication (type flyer) pour notre association.

## **5 - Questions diverses :**

### **5-1 – Remerciements :**

La personne que nous avons décidé d'aider lors de notre dernier CA par une aide de 200 €uros, nous a adressé ses plus vifs remerciements.

### **5-2 – Règlement intérieur :**

Depuis un certain temps maintenant, il est constaté un certain laisser-aller pour les répétitions du cabaret. Bien que nous soyons tous des bénévoles, à partir du moment où un engagement est pris, ce dernier doit être mené à son terme, faute de quoi le spectacle risque d'être mis en difficulté. Un certain nombre de rappels verbaux étant restés inefficaces, il est proposé de mettre en place un règlement intérieur. Ce dernier sera validé par un prochain CA et devra être contresigné par tous les participants au Cabaret.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00

Le secrétaire de séance  
Alfred BERNHARD